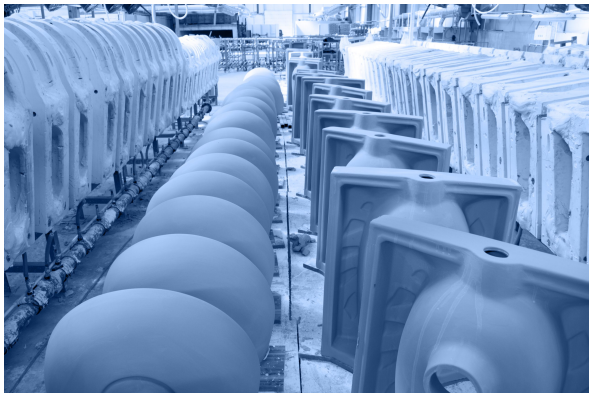
- Industries céramiques

Opérateur des procédés industriels des entreprises céramiques



CQP

NIVEAU DE QUALIFICATION
Niveau 3

DATE DE FIN D'ENREGISTREMENT
19/07/2026

N° DE FICHE
RNCP37765

Missions

Le CQP Opérateur des procédés industriels des entreprises céramiques répond aux besoins en compétences et en recrutement des entreprises des industries de la céramique sur les postes de fabrication de pièces céramiques (vaisselle, sanitaire, carrelage, céramique technique...).
L'opérateur des procédés industriels des entreprises céramiques façonne la céramique à l'état liquide/plastique ou émaille des pièces céramiques manuellement ou sur une machine/installation automatisée. Il réalise l'entretien des équipements et des outillages. Il prépare et suit la cuisson des pièces et les conditionne. Enfin, il assure la traçabilité des opérations de fabrication.
Il peut intervenir à toutes les étapes de production d'une pièce céramique, sur une ou plusieurs étapes de fabrication (façonnage, séchage, déliantage, émaillage, cuisson).
Le CQP Opérateur des procédés industriels des entreprises céramiques apporte les compétences nécessaires pour intervenir sur ces différentes activités.

Activités

- L'opérateur des procédés industriels des entreprises céramiques accomplit son travail en quatre temps :
- La préparation des éléments de fabrication et l'organisation de son poste de travail
- La réalisation des opérations de production céramique
- Le contrôle de la production céramique

Métiers liés

- Opérateur de production céramique
- Opérateur des procédés industriels

CERTIFICATEURS

CICF
CPNE Industries Céramiques

CONVENTION COLLECTIVE

1558 Convention collective nationale relative aux conditions de travail du personnel des industries céramiques de France

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Demandeurs d'emploi
- Intérimaires
- Publics éligible au contrat de professionnalisation

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par candidature individuelle
- Par expérience (VAE)

BC01 - Organiser son poste de travail et préparer sa production céramique

- Vérifier le bon approvisionnement de la matière d'œuvre, en s'appuyant sur l'ordre de fabrication, afin de disposer de la matière d'œuvre adaptée à la production céramique
- Vérifier la qualité de la matière d'œuvre, en contrôlant ses caractéristiques et en utilisant les outils de contrôle adaptés, afin de valider sa qualité et ses usages
- Choisir des accessoires, outils et consommables nécessaires à la production, conformément à l'ordre de fabrication, afin de pouvoir réaliser la production céramique demandée
- Vérifier l'état des accessoires, consommables et outils, conformément à l'ordre de fabrication et à la gamme, afin de s'assurer de disposer du matériel nécessaire à la production céramique

BC02 - Assurer les opérations de production céramique

- Façonner les pièces céramiques, en respectant la gamme et en utilisant une machine adaptée (presse, extrudeuse, machine à injection…), afin de s'assurer de leur bonne géométrie et d'un aspect adéquat
- Réaliser le séchage et déliantage de la pièce céramique, en respectant la gamme et la procédure d'hygiène, de sécurité et d'environnement, afin de s'assurer de l'élimination de l'eau ou des liants sans endommager la pièce
- Réaliser l'engobage et/ou l'émaillage de la pièce céramique, en respectant les exigences de la gamme la procédure d'hygiène, de sécurité et d'environnement, afin d' assurer une texture et une esthétique de surface appropriées
- Réaliser la (ou les) cuisson(s) de la pièce céramique, en respectant les exigences de la gamme et de la procédure d'hygiène, de sécurité et d'environnement, afin de la consolider et d'obtenir la texture appropriée
- Réaliser la finition ou l'usinage de la pièce en cru / en sec / en cuit pour ajouter/enlever de la matière, ajuster les dimensions ou corriger les défauts mineurs et imperfections

BC03 - Contrôler la production céramique

- S'assurer de la continuité de l'approvisionnement de la matière d'œuvre, en vérifiant la conformité par rapport à la gamme, pour préserver la continuité de la production
- Stocker les matières d'œuvre, en respectant les conditions de transfert et de stockage spécifiques à chacune des matières d'œuvre, afin de s'assurer de la continuité de la production
- Surveiller les indicateurs et paramètres de production, en relevant et consignant les données de fabrication, pour contribuer à adapter le processus de fabrication dans la limite de son périmètre et informer les services pertinents (méthodes, production, qualité…)
- Contrôler la production intermédiaire à l'étape où est affecté l'opérateur, au regard des valeurs ou données de référence de la gamme, afin de prévenir toute dérive de la production et de réaliser la pièce finale attendue
- Contrôler la pièce finale, au regard des données de référence de la gamme, afin de vérifier sa bonne conformité ou de faire les ajustements le cas échéant

BC04 - Maintenir le bon état des équipements céramiques et contribuer à l'amélioration continue

- Assurer la bonne tenue de son poste de travail de production céramique, en s'assurant d'un poste de travail rangé et propre, pour éviter des pertes de qualité et accidents
- Assurer une maintenance préventive de premier niveau des outils et équipements de production céramique, en respectant les procédures de l'entreprise, pour prévenir des arrêts de production, accidents et pertes de qualité
- Détecter les dysfonctionnements ou les anomalies de l'installation céramique, en respectant les procédures de l'entreprise, pour prévenir des pertes de qualité, des accidents ou l'endommagement des équipements
- Contribuer à l'amélioration continue dans l'entreprise afin d'augmenter la fiabilité, la productivité et la qualité du procédé de production

Modalités d'évaluation

Dossier descriptif d'activité à produire.

La certification s'obtient par capitalisation des blocs de compétences et validation de l'épreuve finale devant le jury de certification : le candidat doit avoir obtenu une note minimale de 50% pour chaque bloc de compétences et une note générale supérieure à 60%.

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

https://certifpro.francecompetences.fr/api/fiches/refActivity/24305/472241